

Réf: Dossier 263232

Avis de constitution

SOCIETE « LA KUSINA »

Siège ABIDJAN, MARCORY, BIETRY ZONE 4 LOT 322
ILOT 1, Lot 322, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA KUSINA »

Objet : RESTAURANT;GASTRONOMIE, DINER ; LOUNGE ;
ACOUSTIQUE ;KARAOKE.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, MARCORY, BIETRY ZONE 4 LOT 322
ILOT 1, Lot 322, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme PANELO ADELITA HUBILLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13273 du 08/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86994/GTCA/RC/2023 du 08/12/2023

